DLP 23-8-79151254

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 269 — 22 AOUT 1979

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol se poursuit : des captures de papillons sont enregistrées dans la plupart des pièges sexuels. Le traitement conseillé dans le Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 8 Août dernier doit être renouvelé dans le courant de cette semaine. Il n'y a pas lieu de l'appliquer sur les variétés précoces qui doivent être cueillies avant la fin du mois. Il est rappelé qu'il est obligatoire de respecter scrupuleusement les délais d'emploi des insecticides avant récolte.

ACARIENS - PSYLLES

Ces ravageurs doivent continuer à être surveillés. Il y a lieu de se reporter au Bulletin Technique du 8 Août dernier dont les indications demeurent toujours valables.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves de la deuxième génération sont apparues. En conséquence, dans les zones contaminées et de protection, un premier traitement devra être appliqué dès les premiers jours du mois de Septembre ; une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après. Il est conseillé d'utiliser l'un des insecticides suivants : METHIDATHION (40 g/hl) - OLEOPARATHION (25 g/hl) - PARATHIONS EMULSION (30 g/hl).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers contaminés, il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse des pommes et des poires pour adjoindre à la bouillie un fongicide efficace contre la tavelure. Il est rappelé que les contaminations tardives peuvent être très préjudiciables aux fruits et aux jeunes rameaux de poiriers.

/ VIGNES /

MILDIOU

Les différentes pluies qui ont eu lieu durant la première quinzaine du mois d'Août ont provoqué sur la jeune végétation quelques contaminations qui ont donné naissance à de nouvelles taches, mais ces dernières sont généralement rares.

Il est donc rappelé, comme cela a déjà été indiqué dans le bulletin précédent, qu'il est nécessaire d'effectuer un traitement d'aoûtement en choisissant de préférence un produit cuprique.

BLACK-ROT

Des attaques de Black-Rot sur grappes ont été constatées dans certaines vignes situées en zone contaminée. Il est rappelé que cette maladie peut attaquer les grappes jusqu'à la vendange. En conséquence, sur toutes les vignes situées dans les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral, il est obligatoire de lutter contre le black-rot.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P. 1361

OIDIUM

Cette maladie qui a bénéficié de conditions climatiques très favorables s'est développée de façon importante dans certaines vignes où des attaques parfois sérieuses sont observées sur grappes. En conséquence, il est conseillé de poursuivre la lutte contre cette maladie.

BOTRYTIS

Des attaques sur grappes ont déjà été observées dans plusieurs vignobles. Dans le cadre du programme standard de lutte contre cette maladie, il est rappelé qu'un troisième traitement est prévu en début de véraison. Les fongicides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin Technique du 5 Juillet 1979.

VERS DE LA GRAPPE

Dans la plupart des pièges sexuels, les captures de papillons deviennent beaucoup plus faibles et les pontes sont rares. Il n'y a donc plus lieu d'intervenir contre ce ravageur.

CICADELLES

Des éclosions récentes de cicadelles ont été observées dans certains vignobles et le seuil d'intervention (plus d'une larve par feuille en moyenne ; comptage d'une centaine de feuilles à raison d'une feuille par souche) est atteint. Les populations étant très variables d'une situation à une autre, seule une observation personnelle du viticulteur permettra de juger s'il y a lieu ou non d'intervenir. Les insecticides utilisables ont été mentionnés dans le Bulletin Technique du 5 Juillet 1979.

ACARIENS

Dans les vignes infestées par les acariens il est rappelé qu'un traitement acaricide réalisé à cette époque est toujours bénéfique.

DESINFECTION DES SEMENCES

/COLZA/

Le but de la désinfection des semences est de protéger les jeunes plantes contre les fontes de semis et les altises.

Les fongicides utilisables contre les fontes de semis sont les suivants :

Fongicides	Concentration minimum	Dose MA/q	Champignons combattus
CAPTANE	80 %	120-240 g	Alternaria
SILICATE DE METHOXY-ETHYL MERCURE	1,5 %	3,75 g	Phoma Alternaria
OXYQUINOLEATE DE CUIVRE	15 %	37,5 g	Alternaria
THIRAME	80 %	120-240 g	Phoma - Alternaria

Contre les altises, il est possible d'employer l'un des insecticides suivants :

- LINDANE (à forte concentration : 75 à 90 % de MA) à raison de 50 g/kg de semences
- METHIOCARBE (Mesurol) à raison de 25 g/kg de semences
- Association ENDOSULFAN + LINDANE

Différents procédés permettent une meilleure adhésivité notamment l'adjonction d'une cuillerée à café d'huile végétale par kilogramme de semences.

Il faut également noter que le CARBOFURAN (Curater), microgranulés à 5 % de matière active, peut être utilisé pour combattre les altises en traitement insecticide du sol en localisation à la dose de 600 g MA/ha.

.../...

PHOMA

Il est rappelé aux agriculteurs qu'il est important de broyer les résidus de cultures de colza et de les enfouir soigneusement par un labour afin de limiter au maximum la dissémination des spores de phoma produites par les organes de conservation du champignon présents sur les tiges de colza.

SCLEROTINIA

Avec les attaques importantes de sclérotinia qui ont eu lieu sur les dernières cultures de colza il est rappelé que les sclérotes, organes de résistance du champignon, peuvent se conserver dans le sol pendant 8 ans. Il est donc conseillé d'éviter d'implanter sur ces sols contaminés une culture sensible, en particulier, le colza, le tournesol, la betterave, les légumineuses fourragères et de mettre en place de préférence des cultures non sensibles comme les graminées.

MILDIOU ET DEFANAGE /POMMES DE TERRE/

Les différentes pluies qui ont eu lieu depuis le début du mois d'Août ont pu provoquer quelques contaminations.Pour les cultures tardives, encore en pleine végétation, une intervention n'est conseillée que si la présence de la maladie est constatée. Une visite des cultures s'impose donc.

Pour les cultures où la tubérisation est terminée et s'il y a présence de mildiou, un défanage peut être utile. Les produits utilisables sont les suivants (doses exprimées en kilogrammes de matière active par hectare) : CHLORATE DE SOUDE : 20 à 30 suivant le développement de la végétation - DINOSEBE (Nombreuses spécialités) : 2,5 - DNOC huileux (Trifanex) : 5,2 - DIQUAT (Réglone 2) : 1. Pour les modalités d'application, il convient de suivre les indications données par les fabricants.

OIDIUM ET CERCOSPORIOSE /BETTERAVES SUCRIERES/

Les conditions climatiques demeurent favorables au développement de l'oïdium. Un nouveau traitement peut être nécessaire si des symptômes sont encore visibles.

Si les premières attaques de cercosporiose sont observées, le soufre pourra être associé à un fongicide efficace contre cette maladie (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) : BENOMYL : 150 ou CARBENDAZIME : 150 ou THIABENDAZOLE : 100 ou l'Association MANEBE + METHYLTHIOPHANATE : 1000 + 500.

Il est rappelé que la cercosporiose provoque la formation de petites taches rondes, bordées de rouge-brun, disséminées sur les feuilles et dont la multiplication entraîne le dessèchement du feuillage.

Un traitement est à réaliser dès que l'on observe de petits foyers (3 à 4 betteraves attaquées) dispersés dans la culture. Il ne faut pas confondre les attaques de cercosporiose avec des symptômes de Ramularia betae ou d'Alternaria qui ne provoquent pas habituellement de dégâts importants.

TEIGNE DU POIREAU /CULTURES LEGUMIERES/

Le troisième vol se poursuit. Un nouveau traitement est donc conseillé dans le courant de la semaine prochaine. Ce nouveau traitement pourra être effectué plus tôt si le précédent a été lessivé par les pluies ou les arrosages. Il est rappelé que la troisième génération de teigne est celle qui cause généralement le plus de dégâts aux cultures dans les zones sensibles à ce ravageur.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS